

Fluxys réalise un programme d'investissement important et propose un dividende net de 52,5 €

- **Dividende net de 52,5 € par action**
- **Evolution de l'actionnariat : Publigaz devient actionnaire majoritaire**
- **Investissements records**
- **Evolution du cadre légal et réglementaire : Fluxys et Fluxys LNG désignés comme gestionnaires de réseau sous le régime définitif**
- **Acquittement de Fluxys dans le procès de la catastrophe de Ghislenghien : le tribunal correctionnel de Tournai a jugé que Fluxys n'a commis aucune faute**

1. Groupe Fluxys – résultats 2009 (en IFRS)

1.1 Préambule

En 2008, la comptabilisation initiale des regroupements d'entreprise Fluxys & Co (ex Distrigaz & C°) et SEGEO avait été déterminée de manière provisoire. C'est ainsi que des goodwills respectifs de 402.638 k€ et 4.890 k€ n'avaient pas encore été affectés aux actifs et passifs rachetés. Cette comptabilisation a été définitivement arrêtée au 31 décembre 2009. En conformité avec la norme IFRS 3, les comptes de l'année 2008 ont été retraités rétroactivement à la suite de cette comptabilisation.

Au niveau du bilan, les goodwills mentionnés ci-avant ont été alloués aux immobilisations corporelles (326.854 k€) et incorporelles (286.665 k€) ainsi qu'aux actifs courants (47.259 k€) et aux passifs d'impôt différé (210.998 k€). L'achèvement de cette comptabilisation initiale a également entraîné une hausse de 42.252 k€ des capitaux propres. Au niveau du résultat, le retraitement a porté sur les dotations d'amortissement (-10.906 k€), les résultats financiers (+7.246 k€), les produits non opérationnels (+7.499 k€) et les impôts (+1.244 k€). Il en a résulté une hausse de 5.083 k€ du résultat net de 2008.

1.2 Incertitudes persistantes au niveau du cadre réglementaire

Les comptes de l'année 2009, tout comme ceux de 2008, ont été établis dans un environnement réglementaire qui fait peser d'importantes incertitudes sur la reconnaissance des résultats dégagés par nos activités. Ces incertitudes résultent des décisions prises par la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) en matière tarifaire.

Les propositions tarifaires pluriannuelles introduites par Fluxys en 2007 ayant été rejetées par le Régulateur, celui-ci a, par une décision du 19 décembre 2007, imposé pour les

activités d'acheminement et de stockage des tarifs provisoires équivalents à ceux appliqués en 2007. Se conformant à cette décision, Fluxys a appliqué ces tarifs dès le 1er janvier 2008.

Le 15 mai 2008, la CREG a publié une décision concernant les tarifs de transit. Un Arrêté Royal du 27 mai 2008 a suspendu cette décision, mais la CREG a confirmé sa première décision en date du 6 juin 2008, accompagnant celle-ci d'une décision fixant de nouveaux tarifs provisoires d'acheminement et de stockage.

Fluxys a décidé d'introduire un recours auprès de la Cour d'appel contre ces décisions et de maintenir à titre conservatoire les tarifs pratiqués en l'état.

Le 28 novembre 2008 et le 29 juin 2009, la Cour d'appel a rendu des arrêts qui suspendent les décisions incriminées de la CREG. Ces arrêts sont provisoires dans l'attente du jugement au fond.

En l'absence de décisions définitives au moment de l'arrêté des comptes, et bien qu'il conteste les positions de la CREG, le groupe Fluxys a décidé, dans un souci de prudence, de dresser ses états financiers 2009 en y intégrant les effets des décisions contestées de la CREG, principalement par la constitution de provisions, de la même manière qu'il avait clôturé les comptes en 2008.

1.3 Périmètre de consolidation

Durant l'année 2009, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

- Fluxys Europe SA, au capital de 81.000 k€, a été constituée le 10 décembre 2009 par Fluxys (99,9 %) et Flux Ré (0,1 %). Cette société a pour principal objet d'acquérir des participations dans des activités internationales.
- La société Fluxys & Co (ex Distrigaz & C°), rachetée par le groupe en 2008, a fait l'objet d'une scission partielle au cours du premier semestre 2009. Son activité de commercialisation des contrats de transit de gaz a été absorbée le 12 mai 2009 par Fluxys SA avec effet au 1er janvier 2009. La participation dans le partenariat de droit norvégien « Partrederiet BW Gas Fluxys DA » qui affrète un méthanier ainsi que les droits et obligations liés aux litiges en matière réglementaire et fiscale pendants subsistent en Fluxys & Co.
- La société SEGEO propriétaire de la canalisation 's Gravenvoeren – Blaregnies et dont Fluxys détenait 100 % des parts avec effet au 1er juillet 2008 a également été absorbée par celle-ci à la même date et avec la même rétroactivité. Cette société disparaît ainsi du périmètre de consolidation.

Ces absorptions sont sans effet sur les états financiers consolidés.

1.4 Synthèse des résultats consolidés (en milliers €)

En milliers d'euros	Retraité		
	31-12-2009	31-12-2008	31-12-2008
Produits des activités ordinaires	688.030	592.203	592.203
Autres produits opérationnels	8.360	13.224	13.224
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-30.332	-30.498	-30.498
Biens et services divers	-159.562	-148.242	-148.242
Frais de personnel	-114.615	-106.474	-106.474
Autres charges opérationnelles	-9.514	-8.117	-8.117
Dotations nettes aux amortissements	-122.830	-89.157	-78.251
Dotations nettes aux provisions	-77.468	-53.728	-53.728
Dépréciations de valeur	-115	-3.140	-3.140
Résultat opérationnel des activités poursuivies	181.954	166.071	176.977
Profit/Perte suite à la cession d'actifs financiers	198	3.016	3.016
Variation de valeur des instruments financiers	668	-2.531	-9.777
Produits financiers	11.603	24.400	24.400
Charges financières	-40.554	-35.398	-35.398
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies	153.869	155.558	159.218
Autres produits non opérationnels	0	7.499	0
Charges d'impôt sur le résultat	-48.712	-45.079	-46.323
Résultat net de la période	105.157	117.978	112.895
Part de Fluxys	103.242	116.047	110.964
Part des intérêts minoritaires	1.915	1.931	1.931
Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires de la maison-mère en €	146,9	165,2	157,9
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires de la maison-mère en €	146,9	165,2	157,9

Produits des activités ordinaires. Les produits des activités ordinaires de l'exercice 2009 se sont établis à 688.030 k€, contre 592.203 k€ pour l'exercice 2008, soit une augmentation de 95.827 k€.

Ces produits proviennent pour :

- 617.549 k€ (soit 89,76 %) des activités relevant de la loi « gaz » c'est-à-dire le transport, le stockage et le terminalling de gaz en Belgique. Ils sont en augmentation de 94.045 k€ et ont été positivement impactés par les éléments suivants:
 - o Les activités de transit Troll et RTR qui contribuent aux produits des activités ordinaires pour une année entière en 2009 contre un semestre en 2008 (+ 81.688 k€).
 - o Les activités de transit SEGEO, absorbées par Fluxys en 2009, qui étaient intégrées proportionnellement jusqu'au 30 juin 2008 (+ 703 k€).
 - o La mise en service des installations d'extension du Terminal GNL à Zeebrugge au 1er avril 2008 dont la capacité facturée est passé progressivement de 66 à 110 « slots » par an.
 - o Les investissements réalisés qui contribuent à une augmentation des produits des activités ordinaires.
- 70.481 k€ (soit 10,24 %) des autres activités du groupe. La progression de 1.782 k€ de ces produits résulte principalement des revenus provenant de la location du méthanier qui est intégrée pour une année complète en 2009 contre un semestre en 2008.

Résultat opérationnel des activités poursuivies et résultats financiers nets. La hausse des produits des activités ordinaires n'entraîne pas une augmentation équivalente du résultat opérationnel après résultats financiers, ceci en raison des principes de détermination du résultat des activités régulées, fixés par la loi. La diminution de ce résultat s'explique principalement par des éléments non récurrents enregistrés en 2008.

Impôts sur le résultat. L'évolution à la hausse des impôts résulte d'une diminution des intérêts notionnels et d'éléments non récurrents en 2008.

Résultat net de la période. Le résultat net de la période est en diminution par rapport à celui de 2008 (retraité). Les raisons essentielles de cette diminution résident dans les retraitements et les éléments non récurrents enregistrés en 2008, à savoir la reconnaissance en résultat d'un badwill résultant du rachat de la participation de 25% dans la société SEGEO ainsi que les plus-values réalisées sur cessions d'actifs financiers.

1.5 Synthèse du bilan consolidé (en milliers €)

En milliers d'euros	Retraité		
	31-12-2009	31-12-2008	31-12-2008
I. Actifs non courants	2.739.610	2.551.407	2.345.416
Immobilisations corporelles	2.326.330	2.210.260	1.883.406
Immobilisations incorporelles	296.485	304.214	17.549
Goodwill	3.465	3.230	410.758
Autres actifs financiers	84.242	2.989	2.989
Créances de location-financement	29.088	30.486	30.486
Autres actifs non courants	0	228	228
II. Actifs courants	704.555	363.445	316.186
Stocks	67.851	67.981	67.981
Autres actifs financiers courants	23.250	22.552	15.306
Actifs d'impôt exigible	4.838	26.125	26.125
Créances de location-financement	1.395	1.093	1.093
Clients et autres débiteurs	64.511	71.792	31.779
Placements à court terme	16.025	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	514.389	166.658	166.658
Autres actifs courants	12.296	7.244	7.244
Total de l'actif	3.444.165	2.914.852	2.661.602

Actifs non courants. La hausse des actifs non courants résulte plus particulièrement des dépenses d'investissements corporels réalisées durant l'année (226.648 k€) sous déduction de 104.963 k€ d'amortissements. Ces investissements concernent principalement le transport (105.977 k€), le stockage (37.595 k€) et la compression (39.338 k€). Les investissements en immobilisations incorporelles (hors goodwill alloué) s'élèvent quant à eux à 10.423 k€ et l'amortissement les concernant est de 8.173 k€.

Rappelons, comme précisé dans le préambule, que les goodwills reconnus en 2008 (407.528 k€) ont été alloués au deuxième semestre 2009 et que les comptes 2008 ont été adaptés rétroactivement pour tenir compte de cette allocation.

Actifs courants. L'évolution à la hausse des actifs courants se situe essentiellement au niveau de la trésorerie suite au prélèvement du solde de l'emprunt BEI conclu en 2008, soit 120.000 k€ et de l'émission d'un emprunt obligataire de 350.000 k€.

En milliers d'euros	Retraité		
	31-12-2009	31-12-2008	31-12-2008
I. Capitaux propres	1.388.995	1.330.763	1.288.511
Capitaux propres des actionnaires de la maison-mère	1.369.083	1.311.086	1.268.834
<i>Capital social et primes d'émission</i>	<i>60.310</i>	<i>60.310</i>	<i>60.310</i>
<i>Résultats non distribués</i>	<i>1.309.992</i>	<i>1.252.506</i>	<i>1.210.254</i>
<i>Ecart de conversion</i>	<i>-1.219</i>	<i>-1.730</i>	<i>-1.730</i>
Intérêts minoritaires	19.912	19.677	19.677
II. Passifs non-courants	1.659.646	1.178.477	967.479
Passifs portant intérêts	1.040.580	534.157	534.157
Provisions	23.542	23.541	23.541
Provisions pour avantages du personnel	65.165	72.196	72.196
Passifs d'impôt différé	530.359	548.583	337.585
III. Passifs courants	395.524	405.612	405.612
Passifs portant intérêts	81.998	186.500	186.500
Provisions	178.232	95.486	95.486
Provisions pour avantages du personnel	4.342	4.789	4.789
Autres passifs financiers	3.806	3.333	3.333
Passifs d'impôt exigible	11.717	8.361	8.361
Fournisseurs et autres créiteurs	113.034	103.659	103.659
Autres passifs	2.395	3.484	3.484
Total du passif	3.444.165	2.914.852	2.661.602

Capitaux propres. (voir tableau ci-dessous « Variation des capitaux propres »)

Passifs non courants. L'évolution à la hausse des dettes à long terme découle d'un accroissement de dettes portant intérêts suite au prélèvement du solde (120.000 k€) de l'emprunt BEI conclu en 2008 et de l'émission en décembre 2009 d'un emprunt obligataire de 350.000 k€ en vue de financer les investissements prévus en 2010 et 2011.

Passifs courants. Les dettes à court terme restent stables. Toutefois, les dettes à court terme portant intérêt diminuent en raison de l'échéance fin 2009 des billets de trésorerie émis par le groupe. D'autre part, le montant des provisions augmente suite à la constitution de nouvelles provisions relatives au litige avec la CREG (Cf ci-dessus).

1.6 Variation des capitaux propres (en milliers €)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2008 (retraité)	1.311.086	19.677	1.330.763
1. Résultat de l'exercice	103.242	1.915	105.157
2. Produits (charges) comptabilisé(e)s directement en capitaux propres	3.939	7	3.946
3. Dividendes distribués	-49.184	-1.687	-50.871
4. Variations de périmètre	0	0	0
5. Autres variations	0	0	0
SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2009	1.369.083	19.912	1.388.995

La variation des capitaux propres correspond au résultat de l'exercice et aux produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, sous déduction des dividendes payés au cours de l'année.

Les capitaux propres de l'année 2008 ont été adaptés à concurrence de 42.252 k€ en raison de l'affectation des goodwill Fluxys & Co et SEGEO.

1.7 Tableau résumé des flux de trésorerie (en milliers €)

	31-12-2009	31-12-2008
Trésorerie à l'ouverture de la période*	166.658	219.500
Flux issus des activités opérationnelles (1)	354.363	277.044
Flux issus des activités d'investissement (2)	-312.070	-1.190.046
Flux issus des activités de financement (3)	321.463	315.282
Variation nette de trésorerie	363.756	-597.720
Effets de périmètre	0	544.878
Trésorerie à la clôture de la période*	530.414	166.658

(1) Le flux des activités opérationnelles comprend également la variation du besoin en fonds de roulement.

(2) Ce montant tient compte des désinvestissements réalisés.

(3) Ces flux comprennent les dividendes payés.

* La 'trésorerie' comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme.

2. Fluxys SA – résultats 2009 (en normes belges)

Le résultat net de Fluxys SA s'élève à 65,9 mio € et est identique à celui de l'année 2008.

Compte tenu d'un bénéfice reporté de 43,1 mio €, d'une mise en réserve immunisée d'un montant de 3,3 mio € et de l'obligation statutaire de distribuer au minimum 75 % du bénéfice courant net, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat comme suit :

- 56,6 mio € au bénéfice à reporter,
- 49,2 mio € aux actions à titre de dividende.

Si cette proposition est acceptée, le dividende unitaire brut pour l'exercice 2009 s'élèvera à 70 € (52,5 € net) et sera donc identique à celui de l'exercice 2008. Le dividende sera mis en paiement à partir du 20 mai 2010.

3. Contrôle externe

Le commissaire a confirmé que ses travaux de révision n'ont pas révélé de corrections significatives qui devraient être apportées aux informations comptables reprises dans le communiqué.

4. Ghislenghien

Le 22 février 2010, le tribunal correctionnel de Tournai a acquitté Fluxys dans le procès de la catastrophe de Ghislenghien et estimé que Fluxys n'avait commis aucune faute. Le ministère public a annoncé interjeter appel contre le verdict rendu en première instance.

5. Développements 2009

5.1 Cadre légal et réglementaire

Nouveaux tarifs à partir du 1^{er} janvier 2010. Fluxys et la CREG ont convenu de nouveaux tarifs pluriannuels pour le transport et le stockage de gaz naturel. Les nouveaux tarifs seront d'application à partir du 1^{er} janvier 2010 jusqu'à la fin de la période réglementaire en cours (fin 2011). Ces nouveaux tarifs sont parmi les plus concurrentiels d'Europe.

Les nouveaux tarifs sont basés sur un modèle *entry/exit* appliquant une méthodologie tarifaire unique pour le transport, tant à destination du marché belge que de frontière à frontière. L'accord fixe également les tarifs de stockage. Par ailleurs, l'accord prévoit une stabilité tarifaire jusqu'en 2015. En outre, la prévisibilité des tarifs à plus long terme est également assurée, compte tenu de l'important programme d'investissement de Fluxys.

L'accord ne porte pas sur les contrats historiques s'appliquant au transport de frontière à frontière. Pour les utilisateurs du réseau qui peuvent invoquer la protection des contrats historiques, Fluxys facture, depuis le 1^{er} janvier 2010, les tarifs régulés sous réserve d'une correction ex post en fonction de la décision définitive de la cour d'appel.

Le 21 janvier 2010, quatre utilisateurs du réseau ont introduit un recours devant la Cour d'appel de Bruxelles contre la décision tarifaire de la CREG

Fluxys et Fluxys LNG désignés comme gestionnaires de réseau. En 2006, Fluxys et Fluxys LNG avaient été provisoirement désignés respectivement comme gestionnaire unique des installations de transport et de stockage, et comme gestionnaire des installations au terminal. Un an plus tard, la procédure d'appel aux candidatures était lancée en vue d'être reconnu définitivement comme gestionnaire unique de ces différentes installations. Après un avis de la CREG et de la CBFA (Commission bancaire, financière et des assurances) et sur proposition du ministre fédéral de l'Énergie, Paul Magnette, le Conseil des ministres du 12 février 2010 a désigné Fluxys comme gestionnaire unique du réseau de transport et des installations de stockage de gaz naturel, et Fluxys LNG comme unique gestionnaire des installations GNL.

5.2 Investissements records

226 millions € d'investissements dans les infrastructures. En 2009, le groupe Fluxys a réalisé des projets d'investissements dans l'infrastructure à hauteur de 226 millions €. 81% du montant total de l'investissement ont été alloués au transport, 17% à des projets de stockage et 2% à des projets de terminalling GNL. En 2009, les dépenses d'investissement ont augmenté de 14 % par rapport à 2008. Cette tendance se renforcera encore dans le courant des prochaines années.

Fluxys acquiert pour 81 millions € une participation de 10 % dans IUK. En décembre 2009, Fluxys a racheté à E.ON Ruhrgas une participation de 10 % dans Interconnector UK Ltd. (IUK), le gestionnaire de la canalisation sous-marine entre Zeebrugge et Bacton (RU).

5.3 Activités régulées

Clients de transport. Au 1^{er} janvier 2010, 28 entreprises détenaient une autorisation de livraison pour le transport sur le marché belge, tandis que le nombre de clients pour le transport transfrontalier s'est maintenu à une quarantaine.

Prélèvements. Avec 17,5 milliards de m³, le volume total des prélèvements de gaz naturel en 2009 est resté pratiquement égal à celui des prélèvements en 2008 et 2007. Les prélèvements des centrales électriques directement raccordées au réseau Fluxys en 2009 étaient 24 % supérieurs à ceux de 2007 et 25 % supérieurs à ceux de 2008.

Les pics hivernaux n'ont posé aucun problème. Le vendredi 8 janvier 2010, la consommation de gaz naturel sur le marché belge a atteint un nouveau sommet. Elle a en effet frôlé les 100 millions de mètres cubes, améliorant ainsi d'environ 4% le précédent record, qui datait du 6 janvier 2009. L'infrastructure de Fluxys n'a éprouvé aucun problème pour répondre à cette demande exceptionnelle, sans appel aux installations d'écrêtement des pointes.

Nouveaux services de transport et de stockage. Fluxys a lancé différents services qui permettent aux utilisateurs du réseau d'exploiter la capacité existante de manière optimale tout en leur assurant une flexibilité maximale, et a entrepris une série de démarches en vue de publier davantage de données opérationnelles. En avril 2009, Fluxys a également introduit un nouveau modèle de services de stockage. Ce nouveau modèle offre une plus grande souplesse dans l'utilisation des capacités et permet aux utilisateurs du stockage de gérer plus facilement leurs capacités.

Convention de raccordement pour les clients finaux. La convention de raccordement formalise le lien contractuel entre Fluxys et une entreprise directement raccordée à son réseau. Après une consultation du marché organisée par la CREG portant sur la proposition de Fluxys, la CREG et Fluxys sont convenues - après concertation - d'une version définitive de la convention.

Activité élevée au Terminal GNL. En 2009, le Terminal GNL a connu une activité particulièrement soutenue : 78 méthaniers ont été déchargés, contre 37 en 2008. Les méthaniers ont transporté 4,83 millions de tonnes de GNL, ce qui correspond à 6,3 milliards de mètres cubes de gaz naturel. En 2009, 4 méthaniers ont également eu recours au service de chargement de GNL au Terminal. Depuis le lancement de ces nouveaux services en août 2008, les services de chargement de GNL ont été utilisés 10 fois au total.

5.4 Services de Hub

Records historiques. En 2009, le Hub de Zeebrugge a enregistré des chiffres records pour son 10^e anniversaire. Les volumes physiques livrés au Hub de Zeebrugge et les volumes nets négociés ont grimpé d'environ 42 % par rapport à 2008. Le 24 septembre, un nouveau record a été établi avec un volume négocié de 2.585 GWh, ce qui correspond à environ 7 fois la consommation de gaz naturel à haut pouvoir calorifique de ce jour. Sur l'ensemble de l'année, 62 milliards de mètres cubes de gaz naturel ont été négociés au Hub (721 TWh), soit plus de 3,5 fois la consommation annuelle du marché belge.

Nouveaux traders au Hub de Zeebrugge. L'attrait pour le négoce de gaz naturel au Hub de Zeebrugge s'est maintenu en 2009. Huberator a signé des contrats avec 6 nouveaux membres. Fin 2009, Huberator comptait 76 membres.

5.5 Corporate governance

En 2009, Fluxys a adapté la composition du Conseil d'administration et des comités consultatifs conformément à la nouvelle structure de l'actionariat. L'entreprise satisfait également aux nouvelles exigences en matière d'audit et a intégré les recommandations du nouveau Code belge de gouvernance d'entreprise.

Participation majoritaire de Publigaz et convention d'actionnaires. Le 27 mai 2009, Publigaz a racheté une participation de 6,25 % dans Fluxys à SUEZ-Tractebel, faisant passer la participation de Publigaz à 51,47 %. La participation de Suez-Tractebel (Groupe GDF SUEZ) est descendue à 38,50 %. Le 21 décembre, SUEZ-Tractebel a cédé l'entièreté de sa participation à Electrabel, sa société-mère et filiale à 100 % de GDF SUEZ.

Evolution de l'actionariat. La loi du 10 septembre 2009 – publiée en Moniteur belge le 8 décembre 2009 – portant modification de la loi du 12 avril 1965 stipule qu'à partir du 1^{er} janvier 2010, les producteurs et les fournisseurs, ainsi que leurs entreprises liées, ne peuvent détenir plus de 24,99 % du capital ou des actions assorties d'un droit de vote d'un gestionnaire d'infrastructure de transport. L'arrêté ministériel désignant Fluxys comme gestionnaire de l'infrastructure de transport et de stockage en Belgique reprend les obligations émanant de cette loi avec échéance au 30 mai 2010.

Le 15 janvier 2010, Electrabel a informé Fluxys de son intention de procéder à une vente totale ou partielle de sa participation.

6. Perspectives

6.1 Investissements

Nouvelles capacités est/ouest. En janvier 2010, Fluxys a démarré le projet RTR2 : Fluxys pose une deuxième canalisation entre Eynatten et Opwijk, parallèlement à la canalisation RTR1 existante (Zeebrugge/Zelzate-Eynatten), soit un trajet de 170 kilomètres. Cette nouvelle conduite représente un investissement d'un peu plus de 300 millions € et sera progressivement mise en service à partir de la fin 2010, en fonction de l'obtention des autorisations nécessaires.

Nouvelles capacités nord/sud. Fluxys prévoit de renforcer son réseau de canalisations d'ici fin 2013, afin d'augmenter de manière considérable les capacités de transport de gaz naturel entre la Belgique et la France. Le projet englobe entre autres la pose d'une nouvelle canalisation de quelque 125 km entre la station de compression de Winksele et le poste frontière de Blaregnies à la frontière franco-belge, et représente un investissement d'environ 700 millions d'euros.

Soutien européen pour des projets d'infrastructure de gaz naturel de Fluxys. Dans le cadre de son plan de relance (*European Economic Recovery Plan*), la Commission européenne souhaite renforcer les investissements et moderniser les infrastructures européennes. Au total, près de 4 milliards d'euros seront dégagés pour des projets d'énergie. La Commission prévoit une enveloppe de 2,3 milliards d'euros pour les projets transeuropéens, tels que les projets de GNL et de renforcement d'interconnexions entre les réseaux. Dans ce cadre, la Commission européenne a accordé une subvention de 35 millions d'euros à Fluxys pour la construction du projet RTR2 et une subvention de 67 millions d'euros pour la construction de la nouvelle canalisation nord/sud.

Deuxième extension de capacité éventuelle pour le terminal GNL. En 2007, Fluxys LNG a lancé une consultation de marché internationale, afin d'évaluer l'intérêt pour des capacités supplémentaires au terminal. Plusieurs acteurs actifs dans le secteur du GNL ont marqué un intérêt pour des services nécessitant un quai de déchargement supplémentaire. La construction de ce quai de déchargement pourra être réalisée dans une première phase, et permettra d'accueillir également des navires de regazéification. Le terminal pourrait encore être étendu dans une phase ultérieure.

Consultation du marché pour le transport Belgique-Luxembourg. En juin 2009, Fluxys a lancé une consultation du marché afin d'évaluer l'intérêt pour des capacités de transport à long terme additionnelles en direction du grand-duché de Luxembourg. Fluxys a reçu des demandes de capacités engageantes pour un total de 172.000 m³/heure par an pour la période 2015-2025.

Consultation du marché pour le transport Tchèque-Allemagne-Belgique. En novembre 2009, RWE Rheinland Westfalen Netz, Fluxys et RWE Transgas Net ont lancé une consultation du marché afin d'évaluer l'intérêt du marché pour des capacités à long terme supplémentaires dans les deux directions sur l'axe Tchèque-Allemagne-Zeebrugge. Jusqu'à présent, le marché a fait part à Fluxys d'un intérêt non engageant pour ce projet.

Consultation du marché pour le transport France-Belgique. Fluxys et le gestionnaire de réseau français GRTgaz ont entamé des discussions portant sur le développement potentiel de capacités de transport de la France en direction de la Belgique, éventuellement via un point d'interconnexion à créer. Du gaz naturel pourrait ainsi être acheminé du nord de la France vers Zeebrugge.

6.2 Résultats 2010

Compte tenu de la poursuite du développement de ses activités pour l'exercice en cours, et sauf circonstances imprévues, Fluxys s'attend au terme de l'exercice 2010 à pouvoir distribuer un dividende au moins égal à celui de l'exercice 2009.

PERSONNES DE CONTACT

Données comptables et financières

René Sterckx

Tél. : +32 2 282 74 80

Fax : +32 2 282 75 83

E-mail : rene.sterckx@fluxys.net

Presse

Bérénice Crabs

Tél. : +32 2 282 72 30

Fax : +32 2 282 79 43

E-mail : berenice.crabs@fluxys.com

Autres langues : le présent communiqué de presse est aussi disponible en néerlandais et en anglais sur le site web de Fluxys : www.fluxys.com.